





PENSER LA VILLE A L'AUNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : VERS UNE NOUVELLE EQUATION

Vous êtes un professionnel du droit, spécialiste des filières du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics, cet « événement formation » est construit pour vous.

Fruit des réunions préparatoires entre notre comité d'organisation et notre panel d'intervenants et sous l'égide de nos partenaires institutionnels, cette 5e édition a pour objet de décrypter l'impact du dérèglement climatique sur les entreprises, les chantiers, les projets ... sans oublier les immeubles déjà construits.

Les différents sujets abordés démontrent comment le Droit et ses outils associés s'avèrent être un facteur de réaménagement des rapports entre les différents acteurs mobilisés sur un chantier.

Si l'impact du dérèglement climatique est global au sens où il se traduit par une prise de conscience pouvant conduire une révision des contrats (mais qui peut être contre ?), les effets relatifs aux infractions, ne se font pas encore sentir.

Pour autant le contexte actuel pousse les professionnels du Droit à être questionnés en ce qui concerne les textes, les références et les principes. Mais ne doutons pas que les responsabilités pénale et civile seront vite engagées devant les juridictions et que des sanctions sont à craindre.

La lutte contre le réchauffement climatique n'est pas simplement une incantation éthique, elle va devoir s'incarner dans notre droit positif.

Vastes territoires à investir pour tous les professionnels du droit, et ... rêvons d'un **Droit pour la lutte contre le réchauffement climatique.**

Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux

Valide 14h au titre de la formation continue, sur la base de 7h par jour

Si votre entreprise est adhérente d'un de nos partenaires ou si vous souhaitez obtenir un tarif de groupe, nous vous rappelons que vous bénéficiez d'une remise. Pour profiter de cet avantage vous devez prendre contact avec etorresan@lexposia.com

DECOUVREZ LA PLAQUETTE DE L'EVENEMENT, cliquez-ici





Durée de la formation : Deux jours sur la base de 7h par jour > 14h au total

Domaine de compétences : Droit immobilier

Niveau de formation : Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

PUBLIC & PRE-REQUIS

VOUS ETES CONCERNE

Cette journée d'étude s'adresse aux professionnels : avocat, notaire, directeur des affaires juridiques, juriste d'entreprise, de banque et d'assurance, expert judiciaire et d'assurance, assistant juridique, Maître d'ouvrage, sous-traitant, responsable du contentieux, chargé de recouvrement, responsable





immobilier, promoteur, constructeur, entreprise de second oeuvre, bureau d'étude, chefs de juridiction, professeur, BIM manager, architecte, dirigeant d'entreprise, risk manager, qualité et conformité, acteur du secteur de l'énergie, directeur du développement durable, responsable RSE, compliance officer, chargé de mission Petites Villes de Demain, responsable de montage d'opérations immobilières, chargé de développement immobilier, ingénieur d'études, responsable de projet de renouvellement urbain, chargé de rédaction juridique, chargé de l'élaboration de la réglementation, du suivi de son application et du contentieux.

Entreprises : Les journées d'étude organisées par LEXPOSIA SAS sont éligibles à la prise en charge par les Organismes collecteurs agréés - OPCA et FIF-PI

Avocats:

Prise en charge de la formation par votre organisme collecteur : FIF-PL : Vos frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2022 des avocats libéraux. Toute demande de prise en charge devra être effectuée auprès du FIF-PL (www.fifpl.fr) en indiquant le numéro de déclaration d'activité de LEXPOSIA, votre organisme de formation : 11 75 44316 75

Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux

PRE-REQUIS

Il est nécessaire d'avoir une connaissance du droit de la construction et de l'immobilier et une expérience dans la filière BTP-IMMOBILIER

Avant toute inscription, merci de compléter le formulaire d'analyse des besoins et des connaissances et de nous le retourner à l'adresse etorresan@lexposia.com

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifiez les leviers
Agissez sur les enjeux stratégiques
Développez vos compétences
Evaluez les risques
Inspirez les acteurs du marché
Partagez avec les participants

INFORMATIONS PRATIQUES

Où?

Fédération Française du Bâtiment 7/9 rue la Pérouse 75016 Paris

Comment ?

Personnes à mobilité réduite : Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite

Contact

Emmanuel Torresan - etorresan@lexposia.com - 01 44 83 66 75

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

METHODES MOBILISEES

Formation en présentiel et en digital avec l'intervention de plusieurs intervenants apportant leurs connaissances et retours sur expérience durant les tables rondes et interventions.

Points forts : interactivité, questions/réponses avec les intervenants, débats entre les participants.

Les intervenants peuvent présenter un support powerpoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve d'avoir obtenu leur accord Après la formation, il vous est possible de visionner le replay vidéo depuis votre compte personnel.





MODALITES D'EVALUATION

Il est nécessaire d'être un professionnel aguerri afin de disposer des compétences nécessaires pour suivre cette formation.

A l'entrée de la formation, vous devrez renseigner un questionnaire afin d'analyser vos besoins et vos connaissances.

Durant la formation, il vous est possible de poser vos questions aux intervenants ou aux autres participants.

A la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis afin d'évaluer que vous avez atteint les objectifs fixés. Aussi, un questionnaire d'évaluation à chaud sera à remplir par vos soins afin d'évaluer notre formation.

Il vous sera indispensable de compléter ces deux questionnaires afin d'obtenir votre attestation de fin de formation.





PROGRAMME DE L'EVENEMENT

Mardi 7 novembre 20	

08h30 - Ouverture des portes, accueil et service petit-déjeuner

08h55 - Mot du comité scientifique

Frédéric COPPINGER, avocat associé,

Coblence Avocats

Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de Juridim Morgane OJALVO DENIEL, avocat associé,

Karila

09h05 - La lutte contre le réchauffement climatique par la

réglementation : constats partagés par les acteurs de la

construction

Béatrice GUENARD-SALAÜN, directrice des affaires juridiques et fiscales, Fédération Française du Bâtiment

Camille ROUX, directrice des affaires juridiques et européennes, Fédération Nationale des Travaux Publics

Clémence SIX, responsable du service juridique, Ordre des architectes d'Île-de-France Modérateur: Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de Juridim

09h50 - L'industrie du BTP et le réchauffement climatique : les leviers techniques et juridiques pour réduire les GES

L'impact de l'industrie du BTP sur les émissions des GES est une réalité et un défi

- Analyser les évolutions législatives et réglementaires des 10 dernières

- Dresser le panorama de la jurisprudence

Raphaël ROMI, professeur émérite, ancien membre du CA de l'Université de Nantes, conseiller "Université 21"

Christophe SIZAIRE, avocat associé, SCP

Zurfluh Lebatteux Sizaire

<u>Modérateur</u> : **Mahbod HAGHIGHI**, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de

Juridim

10h40 - Pause café et networking

Les outils juridiques au service de la croissance verte : l'exemple de la gestion des produits et déchets du Bâtiment

Loi REP et la taxonomie européenne

- Les grands axes du Schéma d'organisation et de gestion des déchets de chantier (SOGED)

Quelles responsabilités pour le producteur et le détenteur des déchets

Raphaëlle JEANNEL, avocate Of Counsel, Huglo Lepage

Modérateur : Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de Juridim

11h30 - Invitée spéciale

Anne-Laure PEREZ viendra partager son expérience de maire adjointe et Anne-Laure PEREZ, 1ère adjointe au maire de

Lexposia - 37/39 rue de Neuilly - 92100 Clichy - www.lexposia.com - communication@lexposia.com





d'aménageur dans la fabrique de la Ville

Gennevilliers, déléguée à l'aménagementn à l'urbanisme, au développement économique, vice-présidente du territoire Boucle de la Seine, Présidente de la SEMAG92

Modérateur : Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de Juridim

12h00 - Questions-réponses avec la salle

12h15 - Déjeuner d'échanges

14h00 - Le droit d'urbanisme à l'épreuve du changement climatique

- Appréhender les instruments et les contraintes juridiques créés par les dernières réglementations
- Comprendre l'impact du Zéro artificialisation nette sur l'urbanisme de demain
- Intégrer les apports du PLU Bioclimatique de Paris qui préfigure peutêtre les PLU de demain

Yann LE CORFEC, délégué national à l'aménagement et au foncier - Pôle Habitat FFB Nathalie BAILLON, avocat associé, ENJEA Avocat

Camille ROUX, directrice des affaires juridiques, FNTP

Modérateur : Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de Juridim

L'étalement urbain vs densification : comment concilier la préservation de la biodiversité, le développement économique et les souhaits des citoyens ?

- Comprendre la problématique juridique et les solutions réglementaires
- La remise en cause des infrastructures est-elle compatible avec la densification souhaitée des Villes ?

Marion BALGALIER, responsable d'opérations et de l'ingénierie juridique, Paris Sud Aménagement

Pierre CHAMPENOIS, architecte et élu ordinal au sein du Conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France

Laurent FERIGNAC, avocat associé, Adden Avocats

<u>Modératrice</u> : **Morgane OJALVO DENIEL**, avocat associé, Karila

15h40 - Pause café et networking

16h00 - Rénovation énergétique des bâtiments : copropriété et immeubles tertiaires

- La rénovation des copropriétés : appréhender les règles et contraintes juridiques
- Comprendre les apports de la loi Climat et résilience en termes de classement énergétique des bâtiments d'habitation et les contraintes de la copropriété
- Le classement énergétique des bâtiments : contrainte ou opportunité ?
- La rénovation des immeubles tertiaires : comprendre le décret tertiaire et son application pratique

Loïc CANTIN, Président FNAIM

Agnès LEBATTEUX, avocat associé, Zurfluh
Lebatteux Sizaire et associés

Christian GENTILETTI, MRICS, expert judiciaire près la Cour d'appel d'Aix en Provence et près la Cour administrative d'Appel de Marseille

Bertrand HANNEDOUCHE, chef du Service Transition Écologique, Direction des Affaires Techniques FFB

<u>Modératrice</u>: **Morgane OJALVO DENIEL**, avocat associé, Karila

Lexposia - 37/39 rue de Neuilly - 92100 Clichy - www.lexposia.com - communication@lexposia.com





17h10 -Questions-réponses avec la salle

17h30 -Conclusion de la journée

Mercredi 8 novembre 2023

08h30 -Ouverture des portes, accueil et service petit-déjeuner

Mot du comité scientifique 09h00 -

Frédéric COPPINGER, avocat associé,

Coblence Avocats

Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de Juridim Morgane OJALVO DENIEL, avocat associé,

Karila

09h05 -Aménagement des Villes : concilier les rôles des aménageurs

et des promoteurs pour lutter efficacement contre le

réchauffement climatique

09h05-09h20 : Intervention de Guillaume DELACROIX, Président de

Juridim et directeur juridique d'Altarea

- L'urbanisme : élément clé pour la réduction de l'empreinte carbone

- Peut-on encore aménager les villes côtières ?

- Le rôle de l'aménageur public dans la lutte contre le réchauffement

climatique

- Appréhender la construction des bilans des aménageurs et des promoteurs pour les concilier avec la nécessaire lutte contre le

réchauffement climatique

Pierre CHAMPENOIS, architecte et élu ordinal

François-Charles BERNARD, avocat, Frêche &

au sein du Conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France

Guillaume DELACROIX, directeur juridique,

Altarea

Associés

Modérateur: Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du

conseil de l'AFDCI et ancien président de

Juridim

10h20 -Pause café et networking

10h40 -Construire bas carbone : le bois et la doctrine pompier

Acquérir une vision de la réglementation incendie appliquée aux

immeubles en ossature bois

Jean-Charles DU BELLAY, chef du département métiers, Direction des affaires

techniques FFB

Bastien BOUTELOUP, directeur R&D et

Ingénierie, Woodeum

Modérateur: Mahbod HAGHIGHI, Secrétaire du conseil de l'AFDCI et ancien président de

Juridim

11h40 -La pénalisation des obligations environnementales

Sélim BRIHI, avocat à la Cour

Samuel GUETTA, avocat associé, Novlaw

12h00 -Invité spécial

Eric MORAIN partagera son regard décalé sur le thème de "Croissance

contre sobriété"

Eric MORAIN, directeur adjoint des risques juridiques et de la stratégie RSE du groupe

Lexposia - 37/39 rue de Neuilly - 92100 Clichy - www.lexposia.com - communication@lexposia.com





Arche

Modératrice : Morgane OJALVO DENIEL,

avocat associé, Karila

12h30 - Questions-réponses avec la salle

12h40 - Déjeuner d'échanges

14h30 - Construire ou démolir et reconstruire ?

Quels sont les problématiques juridiques soulevées par le réemploi des matériaux ?

Stéphanie COULLON, ingénieure au service transition écologique, Direction des affaires techniques, FFB

Marie-Suzanne LE, avocat, Coblence avocats
Suzanne BRUNEL, risques RC RD Sociaux,
direction des règlements, SMA BTP
Philippe JUBERT, directeur juridique Grands

projets France NGE, Président du Comité responsabilités et assurances de la FNTP Modérateur : Frédéric COPPINGER, avocat associé, Coblence avocats

15h50 - Pause-café et networking

16h15 - Analyse prospective de l'impact de l'inflation et de la crise du

secteur immobilier : les défaillances d'entreprise sont-elles

inévitables ?

Stéphane SAJOUX, Président fondateur du groupe GECEHA, Président de la commission des marchés et du Conseil national de la soustraitance du bâtiment de la FFB

Valérie BAILLAT, directrice adjointe aux affaires juridiques, FNTP

Guillaume DEROUX, avocat, Coblence avocats Joanna ROUSSELET, administrateur judiciaire, associée de l'étude ABITBOL & ROUSSELET Modérateur : Frédéric COPPINGER, avocat associé, Coblence avocats

17h15 - Questions-réponses avec la salle

17h30 - Clôture de la 5e édition des AJBTP-IMMO

NOS PARTENAIRES



Affiches Parisiennes

Affiches Parisiennes est un journal hebdomadaire d'annonces légales et d'information juridique, dont le siège est à Paris. Il est habilité pour la publication des annonces légales sur les départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.





Partenaire media

https://www.affiches-parisiennes.com



Cercle Montesquieu

Depuis 30 ans, le Cercle Montesquieu réunit des hommes et des femmes, Directeurs Juridiques et Secrétaires Généraux d'entreprises privées ou publiques, d'associations et d'institutions reconnues qui s'engagent pour marier les idées et l'action.

Partenaire institutionnel

https://www.cercle-montesquieu.fr



Chambres des Notaires de Paris

Partenaire institutionnel

https://paris.notaires.fr/fr



EBRAND France

EBRAND surveille l'Internet (places de marché, sites web, noms de domaine, réseaux sociaux, appstores, sites de streaming...) et protège les actifs de votre entreprise (marques, services, produits, noms de domaine, brevets) contre la contrefaçon, la vente illicite, le cybersquatting, le phishing, et toutes les formes d'atteinte en ligne.

Partenaire

http://ebrand-france.com



FNAIM

Partenaire institutionnel

https://www.fnaim.fr







Fédération Nationale des Travaux Publics

Partenaire institutionnel

https://www.fntp.fr



Partenaire institutionnel

https://juridim.org/



LexisNexis

LexisNexis s'appuie sur une expertise juridique et éditoriale, des contenus de référence et une technologie de pointe pour apporter au monde du droit et aux professionnels de tous les secteurs (avocats, notaires, directeurs juridiques, experts-comptables, étudiants, etc.) une vaste de gamme de produits et des services réputés.

Partenaire media

https://www.lexisnexis.fr



Ordre des architectes Ile-de-France

Partenaire institutionnel

https://www.architectes-idf.org